



SAUVER LE JARDIN DU CURÉ À HAUTE-ISLE

UN PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
PORTÉ PAR DES PASSIONNÉS

PAR MATHIEU DE LA ROCHEFOUCAULD

Ainsi que nous vous l'avons déjà fait partager, il est, au plein Sud de notre Vexin, en bords de Seine entre Vétheuil et La Roche-Guyon, un ravissant petit village du nom de Haute-Isle. Il tire sa richesse des eaux qui le bordent et des roches qui le surplombent en un amphithéâtre cher à Nicolas Boileau.

Nicolas Dongois, neveu par sa mère du grand Boileau, et greffier en chef du Parlement de Paris, avait été fait en 1672 seigneur du lieu, les seigneurs de La Roche-Guyon lui en ayant cédé la seigneurie. Quelque chose de pas bien éloigné dans les attributions sur le terrain de celles d'un maire d'une petite localité rurale de nos jours : être en charge des biens publics, de l'entretien des chemins, soutenir la bienfaisance locale et rapporter ce qui est utile ou nécessaire à l'administration centrale.



C'est ainsi qu'à la demande pressante des villageois, Dongois se mobilisa pour obtenir de l'évêque de Rouen l'accord pour la création d'une paroisse autonome – le village était alors rattaché à la paroisse de Chérence – et mit pour ce faire à disposition les terrains nécessaires. Église creusée dans le roc, presbytère... et jardin de curé virent le jour à la fin du XVIIème siècle.

.....

Le presbytère et son jardin sont depuis devenus propriété privée. **Armelle Roux**, aujourd'hui heureuse détentrice des lieux, se pose en garante active de la préservation de ce petit patrimoine communal si surprenant. Laissons-lui la parole :

« Il y a deux ans j'ai acquis une maison dans le village de Haute Isle au 6 chemin du village.

Cette maison était l'ancien presbytère de l'église troglodytique.

Dans cette commune en 1670 le neveu du poète Boileau, Nicolas Dongois, a fait construire à ses frais une église, un presbytère et un jardin de curé ...

Nous avons restauré par nos propres

moyens le presbytère dans le plus grand respect du lieu.

Juste en face il y a le jardin, non attenant, clos de murs en espaliers qui était le jardin du curé...

Après avoir passé plusieurs mois à débayer ce jardin envahi par la végétation, nous avons découvert des escaliers et des murets, ainsi qu'un système de répartition d'eau, provenant des gouttières du Presbytère.

La vue depuis les terrasses est d'une rare beauté et donne sur le donjon du château de La Roche-Guyon ainsi que sur les falaises de craie...

Les murets aujourd'hui sont en partie écroulés et nous avons besoin d'aide pour les restaurer...

Le paysagiste **Thierry Huau** s'est intéressé à notre projet et nous a dit que c'était certainement l'un des derniers jardins de curé de cette époque à être resté dans son " jus " et qu'il fallait absolument arriver à le sauver...

Et a travaillé à cet effet sur les plans du jardin dans le but de recréer un jardin « tel que nous aurions pu le voir au 17ème siècle ».



Il est à noter que les travaux nécessaires pour envisager une **ouverture au public** dans des conditions de sécurité satisfaisantes et à la **restitution du jardin** sont encore nombreux et importants.

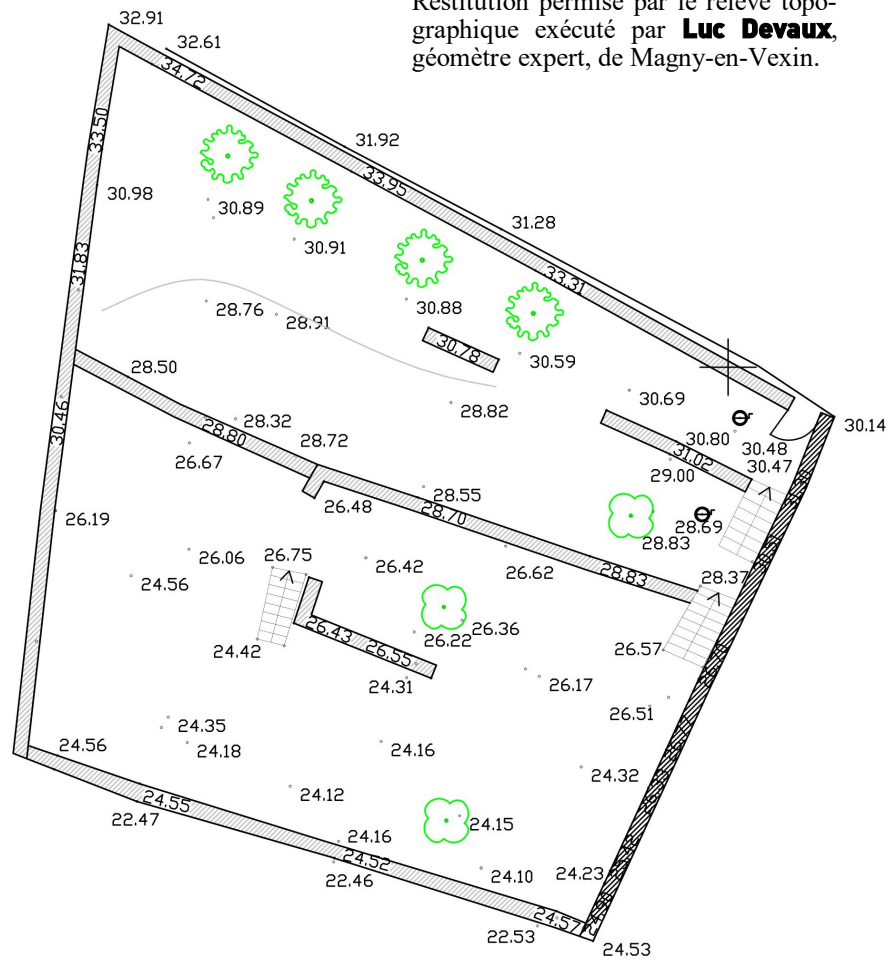
Au cours de l'hiver, Alexandre Audino de la société **Vexin Patrimoine** a travaillé à redresser un pan de mur du jardin de curé qui menaçait de s'effondrer sur la rue.

Ce mur est aujourd'hui remonté avec ses moellons d'origine, et son chaperon a été restitué en tuiles ocre de réemploi pour l'essentiel. Vexin Patrimoine réalise des chantiers de restauration notamment à Ecouen, La Roche-Guyon, Villarceaux,...

La restauration et le partage futur du jardin de curé de Haute-Isle sont activement soutenus par le **Parc Naturel Régional du Vexin Français**, dont le responsable du pôle aménagement, Patrick Gautier, suit le dossier avec passion.

Armelle Roux a également sollicité la **Fondation du Patrimoine**.

Restitution permise par le relevé topographique exécuté par **Luc Devaux**, géomètre expert, de Magny-en-Vexin.



Il faut sauver le jardin de curé !

Il s'agit donc de réhabiliter et de restaurer le jardin de curé qui demande, avant réimplantation des végétaux les plus appropriés, des travaux importants de structures. En effet, envahi d'arbres et de broussailles durant plusieurs générations, après défrichage, il se révèle qu'il faut encore :

- finaliser la consolidation des murs de clôture et leurs couronnements
- restaurer les murs de soutènement des quatre terrasses qui se sont effondrés
- restaurer le système d'adduction et de circulation d'eau
- redessiner le jardin
- replanter
- entretenir
- animer

Armelle Roux, claveciniste, Guy Vivien, photographe, et leur chien Monsieur auront plaisir à vous accueillir pour vous emporter dans la découverte du jardin de curé au 6, Chemin du Village, et vous faire partager leurs passions : le patrimoine, la musique et la photographie.

